

Formation

MONITEURS D'ATELIER : COMMENT ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES TRAVAILLEURS D'ESAT ?



Publics concernés

Moniteur.ices d'atelier et
moniteur.ices
principaux-ales



Pré-requis

Aucun



Durée

2 jours (soit 14h de
formation)



Lieu

En intra, en fonction du
commanditaire



Effectifs

Groupe de 12 personnes
maximum

Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire des ESAT suite au plan de transformation et les enjeux de l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail
- Comprendre / situer son rôle de moniteur(trice) d'atelier dans l'accompagnement du parcours des travailleurs
- S'approprier les pratiques qui favorisent la transition vers le milieu ordinaire de travail et le retour éventuel en ESAT

Contenu

1- Contexte et enjeux

- Cadre réglementaire post plan de transformation des ESAT : ouvrir vers le milieu ordinaire de travail
- Enjeux de l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail : le rôle du moniteur en complément du CIP

2- Rôle du moniteur d'atelier dans l'accompagnement du parcours

- En amont, pendant et après la transition vers le milieu ordinaire de travail

3- Bonnes pratiques d'accompagnement



Formateur.rice

Un.e formateur.rice avec
une expertise du Secteur
du Travail Protégé et
Adapté récente



Matériel nécessaire

De quoi prendre des
notes
Un smartphone



Dates

En intra, en fonction du
commanditaire

Délais d'accès

Le déploiement pourra se
concrétiser minimum 3
mois après la première
prise de contact



Prix

2800€



Contact

Ophélie PEPIN
formation@gepso.com
06 99 60 93 95
www.gepso.com

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Pédagogie active : quiz, études de cas, vidéos, travaux de groupe, mises en situation, etc.
- Un support de cours sera remis aux participants (reprenant les diapositives présentées, et études de cas).
- Au-delà du diaporama PowerPoint, des outils collaboratifs seront utilisés

Evaluation

- En début de formation ou à l'inscription
- En cours de formation : quiz
- En fin de formation : évaluation à chaud des acquis
- 3 à 6 mois après la formation : évaluation à froid des acquis

Accessibilité de la formation

- Si vous avez-vous des besoins particuliers (assistance PSH, sous-titrage télétexte...) vous pouvez nous contacter à formation@gepso.com, nous chercherons des solutions pour rendre la formation accessible.
- Notre livret d'accueil PSH/PMR est disponible sur notre site internet.